

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, responsables légaux, des élèves fréquentant les collèges et lycées publics et privés du Loudunais

Depuis la rentrée scolaire 2020, le fonctionnement des transports scolaires qui desservent les établissements Joachim du Bellay, Chavagnes, Guy Chauvet, Marc Godrie de Loudun ainsi que le lycée La Perrière de La Roche Rigault a évolué. Cette modification a été sollicitée par l'ensemble des établissements susnommés lors de la rentrée scolaire 2019. La Région, collectivité compétente en matière d'organisation des transports scolaires a pu, malgré le confinement et la crise sanitaire, accéder à cette demande et la mettre en œuvre dès le mardi 1^{er} septembre 2020.

Après quelques semaines de fonctionnement dans ce nouveau format de desserte des transports scolaires, nous constatons tous, élèves usagers et parents inclus, que ces évolutions ne sont pas satisfaisantes et que les difficultés se concentrent sur les services « retours » organisés en fin de journée et le mercredi après-midi.

Afin de répondre à cet état de fait, il nous est impératif de reconsidérer très rapidement la situation afin de vous proposer la meilleure articulation possible entre le temps scolaire et le recours aux transports scolaires.

Le travail de réorganisation des transports scolaires est déjà engagé, se poursuit actuellement et doit tenir compte de la complexité de la situation car il concerne 34 véhicules, 106 circuits de transports et plus de 800 élèves transportés chaque jour. **Ainsi compte-tenu des contraintes d'exploitation et afin d'apporter les garanties nécessaires au futur fonctionnement à venir, les nouveaux horaires des navettes et services « retours » s'appliqueront dès le lundi 5 octobre.**

Dès la semaine prochaine, nous reviendrons vers vous pour vous indiquer ces nouveaux horaires qui sauront, nous l'espérons vous apporter confort et satisfaction pour l'année scolaire en cours.

Le directeur académique des
services de l'Éducation nationale



Thierry Claverie

La Vice-Présidente du Conseil régional



Reine-Marie Waszak

